

DE23.038

**FINANCES****BUDGET PRINCIPAL****REVERSEMENT DE SUBVENTION PROJET PHOSPHOR'AGE***Autorisation - Approbation*

038

Suite à l'obtention du financement du Département du Nord en réponse à l'appel à projets Phosphor'âge 2023-2024 « Bien vieillir en préservant son autonomie », le Centre communal d'action sociale a bénéficié d'une subvention afin de mettre en œuvre le projet d'action collective « Accompagner nos aînés Armentières ».

A ce titre, le Centre communal d'action sociale s'est vu accorder une aide d'un montant global de 70 000,00 € (soixante dix mille euros) pour les années 2023 et 2024, répartie comme suit :

Détail de la subvention accordée	Année 2023	Année 2024
Axe 1 : Aides techniques	€	€
Axe 4 : SPASAD	€	€
Axe 5 : Soutien aux aidants	1500.00 €	1500.00 €
Axe 6 : Actions Collectives de prévention	33500.00 €	33500.00 €

Pour l'année 2023, la subvention annuelle a été versée au crédit du budget principal alors que la dotation détaillée sur l'axe 5, soit 1 500,00 € (mille cinq cent euros), correspond à une prestation à assurer par le Service d'aide à domicile du Centre communal d'action sociale.

Il est proposé au Conseil d'administration d'accorder ce reversement sur le budget annexe du SAAD.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

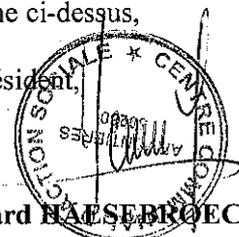
Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,

Bernard HAESEBROECK



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 4 juillet 2023

Convocation du 23 juin 2023

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 4 JUILLET à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

**PRÉSENTS** : M. QUESTE, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : Mme COBBAERT

**EXCUSÉS** : M. TISON-BEERNAERT, M. AIT EL HAJ

**ABSENTS** : Mme CASIER, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, Mme LATOUR, Mme PLAZANET, Mme LORIDAN, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE